Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 132 (1987)
Heft: 5

Artikel: La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans : au sommaire du No 5, 1947
Autor: Revol, J.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344775

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Revue Militaire Suisse, il y a 40 ans

Au sommaire du N° 5, 1947

— *N'exagérons rien, colonel divisionnaire Montfort*
— *Les problèmes de l'instruction (suite); les expériences du service actif, lt-colonel D. Nicolas*
— *Les leçons de la guerre: Organisation et armement, général J. Revol*
— *Questions d'alimentation: Les légumes dans la nourriture du soldat. – Le problème du pain aux Etats-Unis d'Amérique, Dr E. Scheurer*
— *Information SSO: Voyage sur les champs de bataille en Normandie*
— *Nécrologie: Colonel L. Mamin, colonel-brigadier Tardent*
— *Bulletin bibliographique*

Texte choisi

(...) Si l'état politique et social d'une nation agit très sensiblement sur son organisation militaire, il n'est pas non plus sans intervenir sur ses modes de combattre. Féodalité et chevalerie, monarchie et guerres dynastiques, démocratie et nations en armes, c'est une sorte de lieu commun d'accoupler à chaque régime de gouvernement une forme particulière de guerre. Mais le régime n'entre pas seul en cause et ce sera l'objet de la présente étude de montrer combien les institutions militaires elles-mêmes restent en étroite corrélation avec la nature des armes et avec l'usage que l'on en fait.

*
* *

Que, dans la période qui sépare les deux guerres mondiales, cette notion d'intime pénétration réciproque se trouvât obnubilée, un simple fait divers en témoigne. En 1934, quand le colonel Charles de Gaulle publia son petit livre préconisant la création d'un important corps blindé qui travaillerait en liaison avec une puissante armée de l'air, il l'intitula: *Vers l'armée de métier*. Qu'est-ce à dire? Sinon qu'un changement dans l'armement devait logiquement entraîner une modification organique? L'auteur, qui avait médité sur l'histoire de notre armée, s'avouait convaincu de la corrélation dont je parlais tout à l'heure, entre la tactique et l'organisation.

Ce livre resta sans éveiller d'écho bien profond sur l'opinion publique. Combien même y en eut-il qui, au seul aperçu du titre, se bornèrent à faire la moue: «Encore un, pensaient-ils, partisan d'une armée de coup d'Etat!...»

Pour ceux-là, l'armée de métier ne pouvait être autre chose que la forme politicienne propre aux luttes partisanes entre factions intérieures aspirant au pouvoir. Ils n'imaginaient pas que l'emploi de certaines armes nouvelles exigeât un retour en arrière, frappât de caducité les organismes strictement basés sur la levée tumultuaire des masses de la nation armée. A n'en pas douter, le titre fit tort à la thèse soutenue par le futur libérateur du territoire. Il lui aliéna tous ceux qui, endoctrinés par une abondante littérature, ne concevaient pas qu'une arme nouvelle pût modifier le caractère organique de nos institutions militaires.

Livre prophétique, cependant. Il venait à son heure aiguiller le haut commandement vers les nécessités inéluctables de la guerre prochaine. Mais il bousculait les idées en faveur, celles fondées sur la conception officielle d'une guerre étriquée, prolongement de la précédente, où la stagnation des tranchées permettrait de voir venir et attendre.

Pourtant, cette guerre de 1914-1918, par l'impulsion donnée aux armes nouvelles, n'avait-elle pas déjà montré qu'entre la mitrailleuse, le canon lourd, l'avion, le char de combat, pour ne citer que les engins de destruction proprement dits, il était possible d'apercevoir en germe des combinaisons d'emploi moins élémentaires que celles utilisées jusqu'alors et que l'avenir ne manquerait pas d'exploiter? La complexité est dans l'ordre des choses réelles et la guerre, qui est une réalité, et l'une des plus tragiques, est essentiellement compliquée. La guerre, un art simple?... On n'imagine pas le mal fait par cette boutade napoléonienne, si indulgente à l'esprit de paresse de tant de chefs militaires!

Le dernier conflit a donné à Charles de Gaulle une éclatante confirmation de sa conscience divinatoire. Il prouve qu'il n'y a pas, comme on reste trop porté à le croire, deux secteurs distincts et autonomes, celui de la tactique et celui de l'organisation: qu'il convient au contraire de les fondre en un ensemble homogène. De cette fusion résulte pour une armée, à un moment donné de son existence, son potentiel de force et le meilleur de ses aptitudes guerrières.

*

* *

L'histoire le démontre: ayons ici le courage d'échapper à la hantise du «périmé». A chaque transformation dans la composition organique des armées a correspondu un changement essentiel dans la nature des armes et dans les méthodes de leur emploi. Ce changement, autant et plus que les métamorphoses d'ordre politique ou social, a exercé sa répercussion sur l'organisation générale, sur le recrutement, sur la loi des cadres et des effectifs. Il ne s'agit pas des modifications qui sont fréquentes et rident à peine la surface externe des institutions; elles se manifestent par de simples accroissements ou réductions

dans le nombre des hommes ou des unités, au gré des circonstances, nécessités budgétaires, situation internationale, appels accélérés ou licenciements; celles précisément qui concourent à faire illusion sur les relations de cause à effet existant entre la politique d'un pays et les proportions de son armée. On veut parler des transformations de structure, des grands agencements au cours desquels les forces militaires inclinent vers l'un ou vers l'autre des types organiques classés sous différentes rubriques: armées de métier, permanentes, mercenaires, ou armées nationales, milices, gardes nationales, levées populaires...

Eh bien! ces changements en profondeur, s'ils se synchronisent avec des mutations dans l'organisation de l'Etat, coïncident également avec des transformations radicales dans les armements. En sorte que l'on ne saurait préciser à laquelle de ces influences, nature des institutions nationales ou apparition de nouvelles armes, obéit de préférence l'évolution organique des armées. L'important est de ne point surestimer l'une au détriment de l'autre, ce à quoi trop souvent ont cédé nos historiens militaires.

Rien ne semble dépendre davantage du bouleversement consécutif à la ruine de l'Empire romain et à l'établissement du régime féodal que la substitution de la chevalerie moyenâgeuse à l'armée romaine. De l'une à l'autre cependant, il s'est produit un grand événement dans l'ordre de la technique guerrière: c'est la prépondérance, progressivement acquise, par la cavalerie sur l'infanterie. A partir du IIIe siècle, les Germains, les Huns ou les Parthes sont ennemis ordinaires de Rome et contre eux, les légions, à qui avait suffi jusqu'alors l'appoint de quelques soutiens de cavalerie gauloise ou germaine, n'étaient plus à la hauteur de leur tâche. On dut modifier la constitution militaire de l'Empire, donner à la cavalerie le rôle principal offensif. Au début du Ve siècle, à l'heure où l'Empire d'Occident succombe sous les coups des Barbares, le fantassin n'est plus que l'auxiliaire du cavalier. Cette transformation dans l'agencement des armées, on serait presque tenté d'y voir l'une des causes déterminantes de la nouvelle organisation sociale, tant aura été vive la répercussion exercée par le problème militaire: le régime féodal apparaît ainsi comme l'émanation directe des modifications introduites dans la tactique des combats. (...)

Général J. Revol